

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril, à 18h00, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers-le-Sec, située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 3 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 3 avril 2026.

Sont présents les conseillers communautaires suivants :

*Dominique ANGOT, Florence AVENARD, Christine BAILLAT, Jean-Christophe BEAUVAIS (à partir de la délibération n°DEL2026\_001), Philippe BLAISE, Gabriel BOUVET, Marc BREANT (à partir de la délibération n°DEL2026\_001), Florence BUHOT, Didier COUILLARD, Guillaume DAUXAIS, Pierre DE PONCINS, Jimmy DÔ, Jacques DULLIAND, Jean-Claude ELOY, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Jean-François GUILBERT, Hervé GUIMBRETIERE, Pierre GUINOT-DELERY, Coralie HARDEL, Philippe LABBEY, Patrick LAVARDE, Gwenaëlle LECONTE, Samuel LECONTE, François LECOUTURIER, Jean-Marc LEGER, Anaïs LEMAISTRE, Sophie LEMARCHAND, Guillaume LEMENAGER, Daniel LESERVOISIER, Cécile MACHUREY, André MARIE, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Jean-Luc RUBELT, Virginie SARTORIO, Laurence SEVERE, Geneviève SIRISER, Fabien TESSIER, Richard VILLECHENON.*

A donné pouvoir :

*Sylvie LE BUGLE a donné pouvoir à Thierry OZENNE*

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de conseillers présents :

- 41 à l'installation des conseillers communautaires
- 43 à partir de la délibération n°DEL2026\_001

Nombre de votants : 44

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir valablement.

Le conseil communautaire a nommé Coralie HARDEL, secrétaire de séance.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

---

### INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

---

Conformément à l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le doyen d'âge des conseillers communautaires, Monsieur DE PONCINS, préside la séance jusqu'à l'installation du président.

Il procède à l'appel nominal des membres du conseil communautaire qui ont été élus aux dernières élections municipales, et les déclare installés dans leurs fonctions.

---

### N°DEL2026\_001 – ÉLECTION DU PRÉSIDENT

---

**Vu les résultats du scrutin, le conseil communautaire décide de :**

**PROCLAMER** Monsieur Thierry OZENNE, président de la communauté de communes Seules Terre et Mer et le déclare installé.

**AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### N°DEL2026\_002 – DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

---

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :**

**FIXE** le nombre de vice-présidents à onze.

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### N°DEL2026\_003 – ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

---

**Vu les résultats du scrutin, le conseil communautaire décide de :**

**PROCLAMER** les conseillers communautaires suivants, élus vice-président :

- **1<sup>er</sup> vice-président aux finances et à l'action sociale : Monsieur Richard VILLECHENON**
- **2<sup>e</sup> vice-présidente à la culture et aux médiathèques : Madame Geneviève SIRISER**
- **3<sup>e</sup> vice-président au cycle de l'eau, la GEMAPI et la surveillance des plages : Monsieur Patrick LAVARDE**
- **4<sup>e</sup> vice-président au développement économique et au tourisme : Monsieur Marc BREANT**
- **5<sup>e</sup> vice-président à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les sports : Monsieur Didier COUILLARD**
- **6<sup>e</sup> vice-président à l'aménagement du territoire et au numérique : Monsieur Hervé GUIMBRETIERE**
- **7<sup>e</sup> vice-présidente à la collecte et au traitement des déchets ménagers : Madame Sylvie LE BUGLE**
- **8<sup>e</sup> vice-président aux affaires scolaires et périscolaires : Monsieur Daniel LESERVOISIER**
- **9<sup>e</sup> vice-président aux voiries : Monsieur Guillaume LEMENAGER**
- **10<sup>e</sup> vice-président à l'environnement, au développement durable et au schéma cyclable : Monsieur Gabriel BOUVET**
- **11<sup>e</sup> vice-président à l'entretien des bâtiments : Monsieur Jean-François GUILBERT**

**LES DECLARER** installés.

**AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### N°DEL2026\_004 – DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

---

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :**

**FIXE** à six le nombre de membres supplémentaires du bureau.

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### N°DEL2026\_005 – ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

---

**Vu les résultats du scrutin, le conseil communautaire décide de :**

**PROCLAMER** les conseillers communautaires suivants, élus membre supplémentaire du bureau :

- **1<sup>er</sup> membre du bureau déléguée aux ressources humaines : Madame Gwenaëlle LECONTE**
- **2<sup>ème</sup> membre du bureau déléguée aux relations avec les écoles : Madame Anaïs LEMAISTRE**
- **3<sup>ème</sup> membre du bureau délégué à la programmation et au suivi des travaux de voirie : Monsieur Cyrille ROSELLO DE MOLINER**
- **4<sup>ème</sup> membre du bureau : Monsieur Jacques DULLIAND**

- **5<sup>ème</sup> membre du bureau : Monsieur Philippe GAUTIER**
- **6<sup>ème</sup> membre du bureau : Monsieur Christian GUESDON**

**LES DECLARER** installés.

**AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### **N°DEL2026\_006 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

---

**Le conseil communautaire :**

**PREND ACTE** de la lecture de la charte de l'élu local par le président.

**PREND ACTE** de l'envoi de la charte de l'élu local et des dispositions légales s'y référant avec la note de synthèse du conseil communautaire.

**AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025**

---

Le procès-verbal du conseil communautaire du 11 décembre 2025 est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

---

### **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

---

Le Président rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation donnée par délibération n°DEL2020\_052 du conseil communautaire du 29 juillet 2020 et conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.